

Rapport 04/2015 de la Commission des Finances portant sur le Budget 2016 de l'ARASMAC

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués,

La Commission des Finances est constituée des Municipales et Municipaux suivants :

Mesdames Suzanne Auchlin de Montherod Sonia Colia de Moiry, Sylvette Lambercy de Montricher rapportrice, ainsi que Messieurs Claude Schaer de Mauraz et Eric Züger de Morges. Mesdames Gabriela Zanchi de Mollens et Huguette Rochat de Mont-la-Ville étaient absentes.

La Commission s'est réunie le 20 août dans les locaux du CSR à Morges en présence de Messieurs Jean-Daniel Allemann, président de L'ARASMAC, Daniel Vouillamoz, Directeur de l'ARASMAC. Présente également, Madame Karin Astrie en charge des finances, des infrastructures et de la logistique. Nous remercions ces personnes pour toutes les explications apportées à nos questions concernant le budget 2016.

Il y a également lieu de préciser qu'après la séance sur le budget, une visite des locaux de l'Agences d'Assurances sociales (AAS) nouvellement installée à Morges St Jean a été organisée. La commission remercie Messieurs Jean-Daniel Allemann et Daniel Vouillamoz, Madame Christine Kaesermann, adjointe de direction responsable des agences AAS ainsi que le personnel sur place pour l'accueil et les informations données.

Préambule

La commission relève que le CODIR a produit un préavis pour présenter le budget 2016. Ce document nouveau a été apprécié par la commission et fourni tous les éléments ayant permis l'élaboration du budget. Rappelons que celui-ci concerne l'ensemble des communes du district de Morges (62 communes et 78'277 habitants) en ce qui est du Revenu d'insertion et de l'Agence d'assurance sociale, soit les buts principaux de l'association alors que l'accueil familial de jour ou plus simplement les « Mamans de jour » et le réseau AJEMA concernent les communes ayant choisis de participer aux buts optionnels.

La commission a relevé les points suivants :

Personnel

Le CODIR a procédé à une analyse de l'activité du personnel travaillant pour différents secteurs d'activité de l'ARASMAC, ceci afin d'attribuer équitablement les charges de personnel entre les différentes entités comptables, qui rappelons-le ne sont pas toutes financées par les mêmes collectivités publiques. La commission a apprécié cette mise à plat.

Concernant le Revenu d'Insertion

Le budget 2016 est très proche de celui de l'année précédente, soit une augmentation de moins de 0.8%. La commission n'a pas de commentaire à faire.

Agences d'Assurances sociales

Cette entité budgétaire a été fortement impactée par les ajustements de l'activité du personnel. Cette activité étant principalement financée par les communes, l'augmentation du coût par habitant est évaluée à 2.3 % et se conjugue également avec l'augmentation de la population. Au final c'est une augmentation de plus de 11% (arrondi à CHF 240'000) sur une charge totale de CHF 2.34 millions qui est à assumer.

Accueil familial de jour

Le budget 2016 est assez proche de celui de l'année précédente, soit une diminution de 2.5 %. La commission n'a pas de commentaire à faire.

Réseau AJEMA

Rappelons que les communes membres du réseau AJEMA ont opté pour une augmentation de la participation des parents. Celle-ci permet, malgré l'augmentation

des places d'accueil de contenir la hausse de cette activité. Elle ascende à CHF 16'056'997 pour le budget 2016, soit une augmentation de 3.2 %.

Conclusion

Vu ce qui précède, la commission propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, d'adopter le budget 2016 tel que présenté :

Le Conseil Intercommunal de l'ARASMAC

- Vu le préavis du CODIR no 04/2015 relatif au budget de l'année 2016
- Vu le rapport de la commission chargée de cet objet
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide

D'approuver les budgets de l'année 2016 relatif aux buts principaux

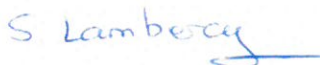
1. Revenu d'insertion CHF 4'774'800
2. Agences d'assurance sociale CHF 2'344'540

D'approuver les budgets de l'année 2016 relatif aux buts optionnels

3. Accueil familial de jour CHF 4'791'000
4. Réseau AJEMA CHF 16'056'997

Pour la commission des finances

Sylvette Lambercy, rapportrice



Suzanne Auchlin



Sonia Colia



Eric Zuger



Claude Schaer

